

# Le projet alternatif des associations

pour l'aménagement de la voie rive gauche de Seine – RD 7 – entre Paris et Pont de Sèvres

Toutes les associations de protection de l'environnement implantées dans le Val de Seine suivent le dossier « RD 7 » depuis début 2001, quand le Conseil général, présidé par Charles Pasqua, a lancé une enquête publique en vue de porter à quatre voies cette départementale. Projet vite abandonné. Sept ans plus tard et après diverses péripéties, la question redevient

d'actualité, mais la situation a changé. Entre Paris et Sèvres, 21 000 véhicules/jour sont recensés actuellement. Ils étaient 28 900 en 2001. On est donc loin, avec cette baisse pluriannuelle, de la prévision de 31 000 véhicules/jour formulée à l'origine.

Le doublement des rames du tramway T2 a joué un rôle essentiel dans cette inversion de tendance; d'autres facteurs ont pu jouer, comme le démantèlement de l'autopont (place de la Résistance à Issy) ou la perte de deux voies sur les Maréchaux sud. Sans parler de la hausse du coût du carburant.

C'est maintenant aux services départementaux de s'adapter au choix des usagers.



Au carrefour de la rue de Vaugirard, à Meudon, un premier rond-point « anglais » fonctionne depuis près d'un an. Le moment est venu d'étendre l'expérimentation en créant plusieurs ronds-points sans feux.

En vue de la concertation annoncée, le Collectif RD 7 (groupant 19 associations) propose un aménagement en deux fois une voie et demie. Une voie par sens pour circuler en voiture; une demi-voie pour circuler en vélo avec tolérance pour la dépose minute. Comme l'expérience le prouve (en Angle-

terre, à Nantes...), le débit des véhicules est le même que sur une quatre-voies classique, grâce à l'aménagement systématique des intersections en ronds-points sans feux avec perte de priorité.

Ainsi traitée, la RD 7 deviendra un boulevard urbain bordé d'arbres et de trottoirs, moins sonore, moins polluant, plus agréable à vivre pour ses riverains. De plus, la réduction d'emprise agrandira l'espace vert longeant la Seine, dédié à la promenade pédestre et aux loisirs.

